



---

## RÈGLEMENTS DU CONCOURS WINNERS VAULT - FÉVRIER 2023

---

### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CONCOURS

Pour obtenir une (1) participation, un participant doit :

- Être une personne physique âgée de plus de 13 ans qui réside au Québec; et
- Avoir un compte Instagram; et
- Être abonné aux comptes Instagram de Winners Vault ([@winnersvault](#)) et des commanditaires du concours, lesquels sont désignés sur la publication originale du concours de Winners Vault [@winnersvault](#); et
- Commenter la publication originale du concours sur le compte Winners Vault [@winnersvault](#) et identifier trois autres comptes pour l'inviter à participer.

### 2. LES ENDROITS OÙ LE PUBLIC DOIT DÉPOSER OU FAIRE PARVENIR LES BULLETINS DE PARTICIPATION AU CONCOURS

Le participant doit obligatoirement suivre la page Instagram [@winnersvault](#) et les commanditaires (la liste se trouve dans les abonnements de la page).

Les participants doivent mentionner 3 autres comptes Instagram dans les commentaires.

### DATES ET HEURES LIMITES DE PARTICIPATION AU CONCOURS

Le concours commence le 22 Février 2023 à 15 h 00 (quinze – heure de l'Est) et se termine le 1er Mars 2023. Les participations sont récoltées uniquement pendant cette période.

### 3. PRIX OFFERTS

Les prix à gagner sont les suivants :

- Un (1) voyage pour deux (2) personnes à Hawaii



- Une journée Spa tout inclus pour deux (2) personnes  
OU
- Deux (2) billets pour Morgan Wallen au Centre Bell le 23 Septembre 2023
  
- Un (1) ordinateur Apple MacBook Pro 13 (2023)  
OU
- Un (1) cellulaire Apple iPhone 14 Pro Max
  
- Une (1) console Sony PlayStation 5,  
OU
- Une (1) paire de AirPods Max Silver
  
- Une (1) paire de chaussures « Nike Air Jordan 1 » , couleur dark mocha

**Chacun des prix doit être accepté tel quel et n'est pas transférable, cessible, ni convertible en espèces (sauf si Winners Vault l'autorise expressément, à son entière discrétion). Il n'y aura aucune substitution, sauf si Winners Vault en décide autrement. Winners Vault se réserve le droit, à son entière discrétion, de remplacer tout prix ou tout élément d'un prix par un autre prix ou élément de prix d'une valeur égale ou supérieure, sans aucune autre responsabilité.**

**Concernant les crédits susmentionnés :**

- **Si des frais additionnels s'ajoutent et excèdent les crédits susmentionnés, le gagnant devra lui-même assumer ces frais additionnels.**
  
- **Winners Vault et les commanditaires du concours ne sont nullement garants ou autrement responsables des services obtenus et des expériences vécues relativement à l'utilisation des crédits, que ce soit avant, pendant ou après l'utilisation de ceux-ci. Notamment et sans s'y limiter, Winners Vault et les commanditaires ne sont pas responsables des faits et gestes de toute agence de voyages, ligne aérienne, spa, hôtel, etc.**

#### **4. DESCRIPTION ET MÉTHODE D'ATTRIBUTION DES PRIX**

Les gagnants seront déterminés par un tirage au sort effectué de manière aléatoire. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations admissibles.

#### **5. DÉSIGNATION DES GAGNANTS**

Les gagnants potentiels seront déterminés le 1er Mars et annoncé le même jour à 16 h 00 dans une story sur le compte Instagram de Winners Vault [@winnersvault](https://www.instagram.com/winnersvault).

**AVANT D'ÊTRE DÉCLARÉ GAGNANT CONFIRMÉ D'UN PRIX**, le gagnant potentiel devra : (a) accepter d'être filmé et/ou photographié par Winners Vault aux fins de fournir un témoignage et des remerciements quant au prix gagné, (b) publier une story Instagram à l'effet qu'il a gagné un prix, et il pourrait devoir (c) signer et retourner, dans les deux (2) jours ouvrables suivant la notification, un formulaire de déclaration et d'exonération, avec lequel il devra (entre autres choses) : (i) confirmer le respect des présents règlements; (ii) reconnaître l'acceptation du prix gagné; (iii) dégager Winners Vault, les commanditaires du concours et toutes parties au concours et chacun de leurs dirigeants, directeurs, mandataires, représentants, successeurs et ayants droit (collectivement, les « **Parties exonérées** ») de toute responsabilité en lien avec ce concours, avec la participation du gagnant à ce concours et/ou avec l'attribution et l'usage approprié ou non du prix, en tout ou en partie; et (iv) autoriser la publication, la reproduction et/ou toute autre utilisation de ses nom, adresse (ville et province de résidence seulement), voix, déclarations à propos du concours et/ou photo et/ou vidéo, et toute autre représentation, sans autre préavis ou indemnité, dans toute publicité ou annonce effectuée par Winners Vault et les commanditaires du concours ou au nom de ceux-ci de quelque manière que ce soit, y compris l'impression et la diffusion dans les médias ou sur Internet. Si le gagnant potentiel: (a.1) refuse d'être filmé et/ou photographié à des fins de témoignage tel que susmentionné, (b.1) refuse ou néglige de publier, tel que susmentionné, une story Instagram à l'effet qu'il a gagné un prix, (c.1) omet de retourner les documents du concours dûment signés dans le délai imparti, si on lui a demandé de le faire; (d.1) ne peut accepter (ou n'est pas disposé à accepter) le prix tel que décerné, pour quelque raison que ce soit; et/ou (e.1) est réputé avoir enfreint les présents règlements (tel qu'il est déterminé par Winners Vault, à son entière discrétion), alors ledit participant peut, à l'entière discrétion de Winners Vault, être disqualifié (le cas échéant, il perdra tous ses droits au prix), et Winners Vault se réserve alors le droit, à son entière discrétion et si le temps le permet, de sélectionner au hasard un autre participant admissible parmi les participations admissibles restantes (auquel cas les dispositions précédentes de la présente section s'appliquent à ce participant nouvellement sélectionné, avec les ajustements appropriés).

## **6. MÉDIA UTILISÉ POUR AVISER LES GAGNANTS DU PRIX GAGNÉ**

Chaque gagnant sera identifié sur Instagram sur la publication d'annonce des gagnants et sera également avisé par messagerie privée sur Instagram (si les paramètres du compte Instagram du gagnant permettent de le contacter par messagerie privée).

## **7. RÉCLAMATION DES PRIX**

Les prix seront transmis en mains propres, par poste ou par courriel, selon la nature et/ou la valeur du prix gagné. Il pourrait être exigé du gagnant qu'il présente une pièce d'identité gouvernementale avec photo pour récupérer son prix. À défaut de réclamer son prix dans un délai de quinze (15) suivant la publication de l'annonce des gagnants, le gagnant sera réputé avoir refusé le prix.

## 8. PERSONNES EXCLUES DU CONCOURS

La personne au bénéfice de laquelle un concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son mandataire ou un membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.

## 9. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

## 10. AUTRES DISPOSITIONS

- S'il est porté à l'attention de Winners Vault (à l'aide d'éléments de preuve ou d'autres renseignements mis à la disposition de Winners Vault ou autrement découverts par celui-ci) que toute personne a : (i) tenté de s'inscrire plus d'une (1) fois par compte Instagram au cours de la période du concours; et/ou (ii) utilisé (ou tenté d'utiliser) plusieurs noms, identités, comptes, et/ou toute macro-commande ou tout système automatisé, script, système robotique ou autre système ou programme afin de participer au concours, ou de le perturber d'une quelconque façon, ledit participant peut alors être disqualifié du concours à l'entière appréciation de Winners Vault. Winners Vault ne pourra être tenu responsable des Inscriptions en retard, perdues, mal acheminées, retardées, incomplètes ou incompatibles (lesquelles seront toutes nulles).
- En cas de litige quant à la personne qui a soumis une participation, ladite participation sera considérée comme ayant été présentée par le titulaire autorisé du compte Instagram utilisé au moment de la participation. On entend par « titulaire autorisé du compte » la personne physique à laquelle Instagram attribue un compte Instagram. Un participant peut être tenu de fournir la preuve (sous une forme acceptable pour Winners Vault – y compris une pièce d'identité officielle avec photo) qu'il est le titulaire autorisé du compte Instagram, selon le cas, associé à la participation concernée.
- Il est strictement interdit d'utiliser ou de reproduire tout matériel protégé par droit d'auteur et toute marque de commerce reliés au présent concours sans le consentement écrit du détenteur des droits.
- Winners Vault ne peut être tenu responsable de ce qui suit : (i) toute défaillance d'Instagram durant le concours; (ii) toute défaillance technique ou tout autre problème en lien avec le réseau, les lignes téléphoniques, les systèmes informatiques en ligne, les serveurs, les fournisseurs d'accès, le matériel informatique ou les logiciels; (iii) toute participation en retard, perdue, mal acheminée, retardée, incomplète, non transmise,



incompatible, non reçue, non saisie ou non enregistrée pour quelque raison que ce soit, y compris en raison de problèmes techniques ou de congestion sur Internet ou sur tout site Web, dont Instagram; (iv) toute blessure subie par un participant et tout dommage causé à l'ordinateur d'un participant ou de toute autre personne, ou à tout autre appareil, qui serait connexe ou attribuable à la participation au concours; et/ou (v) toute combinaison de ce qui précède.

- Winners Vault se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre le concours (ou de modifier les présents règlements) de quelque façon que ce soit, avec le consentement de la Régie des alcools, des courses et des jeux au Québec, en cas d'erreur, de problème technique, de virus informatique, de bogues, de falsification, d'intervention non autorisée, de fraude, de défaillance technique ou de toute autre cause échappant au contrôle raisonnable de Winners Vault et qui fait obstacle au bon déroulement du concours, comme stipulé dans les présents règlements. Toute tentative d'endommager délibérément un site Web ou de nuire au déroulement légitime du concours de quelque façon que ce soit (tel qu'il est déterminé par Winners Vault, à son entière discrétion) constitue une violation des présents règlements. En cas de pareille tentative, Winners Vault se réserve le droit d'exiger des dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi. En cas d'accident ou d'erreur d'impression, administrative ou de toute autre nature, ou pour quelque autre raison que ce soit, le Commanditaire se réserve le droit, avec le consentement de la Régie des alcools, des courses et des jeux au Québec, d'annuler, de modifier ou de suspendre le concours, ou de modifier les présents règlements de quelque façon que ce soit, sans préavis ni obligation.
- Winners Vault se réserve le droit, avec le consentement de la Régie des alcools, des courses et des jeux au Québec, à son entière discrétion et sans préavis, de modifier l'une ou l'autre des dates et/ou des échéances stipulées dans les présents règlements, selon les besoins, aux fins de vérification de la conformité de tout participant ou de toute participation au présent règlement, ou en raison de tout problème technique ou autre, ou à la lumière d'autres situations qui, de l'avis de Winners Vault, à son entière discrétion, nuiraient à la bonne administration du concours tel que prévu dans le présent règlement, ou pour toute autre raison. En cas de divergence ou d'incohérence entre les dispositions des présents règlements et les dispositions ou autres énoncés contenus dans le matériel lié au concours, les dispositions des présents règlements auront préséance, et régiront et contrôleront les éléments litigieux dans toute la mesure permise par la loi.
- Ce concours n'est aucunement commandité, endossé ou administré par Instagram. Le participant fournit de l'information aux organisateurs du concours et non pas à Instagram. Les questions, commentaires ou plaintes concernant le concours doivent être adressés aux organisateurs du concours, et non pas à Instagram. Instagram et l'ensemble de ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants, agents et employés ne sont pas responsables de quelque réclamation que ce soit résultant de l'organisation de ce concours ou en découlant. Néanmoins, en participant au concours, tout participant



s'engage à respecter les modalités et conditions d'utilisation, les contrats et les autres politiques et (ou) lignes directrices régissant la plateforme Instagram, et tout participant dégage de toute responsabilité les parties exonérées à l'égard de tout dommage qu'il pourrait subir en raison de l'utilisation de cette plateforme.